



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX RÉDACTIONS DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 21 novembre 2022

Le ministère des Armées, partenaire des territoires, présent au salon des maires et des collectivités locales Porte de Versailles (Paris) du 22 au 24 novembre 2022

- Patricia Miralles, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, se rendra au Salon des maires le mardi 22 novembre à 10h pour inaugurer le stand du ministère.
- Le Salon des maires et des collectivités locales (SMCL) rassemble plus de 45 000 participants autour de 1 000 exposants.
- Premier utilisateur du foncier de l'État et premier acheteur public, le ministère des Armées est un acteur clé de la vie des territoires.
- Les collectivités accueillent les nombreux dispositifs du ministère en faveur de la jeunesse ; elles sont un vecteur essentiel du lien armées-Nation.

Avec 275 000 hectares répartis sur l'ensemble du territoire national, le ministère des Armées est parfaitement conscient des attentes et des préoccupations des collectivités avec lesquelles il travaille pour une gestion harmonieuse et partenariale de ces espaces. En effet, en sa qualité de plus gros propriétaire foncier de l'État, le ministère peut déployer une véritable politique de gestion durable sur ses emprises. Ainsi, 80% des terrains militaires en métropole font l'objet d'un classement au titre de la biodiversité (classement au titre des réserves naturelles, Natura 2000, etc.) ou font partie d'une zone d'intérêt faunistique et floristique remarquable.

De plus, premier acheteur public, le ministère des Armées est un soutien de l'économie locale et de l'emploi en régions. Par ses travaux d'infrastructures et ses activités de services, il est un partenaire clé des Petites et moyennes entreprises (PME) et des Entreprises de taille intermédiaire (ETI). Chaque année, le ministère des Armées consacre près de 14 % de son budget annuel à des achats directs auprès de quelques 26 000 PME. Par ailleurs, il demeure un vivier de compétences mis à disposition des collectivités grâce au dispositif Défense mobilité. Il contribue également au maintien et à la création d'emplois sur le territoire national.

Enfin, les collectivités locales sont des partenaires privilégiées du ministère des Armées pour faire vivre le lien armées-Nation, notamment via les dispositifs ciblés en faveur de la jeunesse: Service national universel (SNU), Service militaire volontaire (SMV), appui à l'insertion professionnelle, plan #1jeune#1solution, classes de défense...

Citation :

« Nos villages, nos communes sont des lieux fondamentaux de notre Histoire qu'ils incarnent : ils donnent vie à notre mémoire nationale. Partout dans nos territoires, que ce soit en allant témoigner dans les écoles ou en portant le drapeau lors des cérémonies, nos anciens combattants sont aux côtés des maires pour transmettre, sans relâche, notre mémoire. »

Patricia Miralles, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

1/ Programme prévisionnel

Vous retrouverez le programme complet du salon en suivant ce [lien](#).

2/ Dispositions pour la presse

Les journalistes souhaitant assister à cet événement sont priés de s'accréditer par mail à l'adresse suivante : smcl@looksharp.fr ou en suivant ce [lien](#).

Contacts media :

Céline Puff-Ardichvili

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense**

DICoD

Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15